



**N°9 JUIN 2019**

*Quand éolien rime avec citoyens* - [ventscitoyens@gmail.com](mailto:ventscitoyens@gmail.com)

## Un vent éolien souffle sur Saint Hilaire du Maine :

### Avancement du dossier

L'enquête publique s'est déroulée en fin d'année 2018-début 2019 : 70 avis positifs de citoyens (un seul négatif d'une personne du sud de la France). Une bonne mobilisation des adhérents de Vents Citoyens et du CoedraMén (collectif d'opposition à l'enfouissement des déchets radioactifs et pour la maîtrise de l'énergie) qui ont exprimé un fort désir de voir ce projet finalisé par des citoyens.

Le commissaire enquêteur a donné un avis très favorable.

Le Préfet vient de prendre, le 5 juillet dernier, un arrêté d'autorisation d'exploitation du parc. Vous pouvez le consulter à l'adresse internet ci-dessous :

<http://www.mayenne.gouv.fr/content/download/37056/264995/file/Arr%C3%AAt%C3%A9%20Ferme%20%C3%A9olienne%20St%20Hilaire%20du%20Maine%2005%2007%2019.pdf>

Cet arrêté peut encore faire l'objet d'un ou plusieurs recours pendant une période de 4 mois qui débute après l'affichage en mairie.

Néanmoins, dès maintenant, une dynamique que nous souhaitons positive s'enclenche :

- Vents Citoyens entre avec ABO Wind dans une phase de négociation exclusive de prix d'achat (clés en main) d'une durée de 6 mois (1). Pour celle-ci, nous serons accompagnés par un partenaire institutionnel : la Caisse des Dépôts et Consignations et un partenaire engagé dans la transition énergétique citoyenne : Énergie Partagée Investissement.
- Sur cette même période, Vents citoyens débutera la levée de 66 % des fonds près des citoyens, des collectivités territoriales et des entreprises pour l'investissement du capital social.

*(1) : Une convention signée entre les parties stipule expressément : « ABO Wind consent à Vents Citoyens une exclusivité de négociation pour l'acquisition du projet éolien à partir de l'obtention de l'autorisation IPCE et jusqu'à 2 mois après la de purge de l'autorisation ICPE » (article 3).*

## Réunions d'informations délocalisées

Vents citoyens a besoin de votre aide pour organiser des réunions d'informations.

Invitez vos voisins, connaissances, amis, collègues .....

Nous nous chargeons de l'animation de la réunion avec le matériel nécessaire.

Adresse courriel de l'association :

***C'est le moment de se mobiliser ...***

---

## Animations

### Planète en fête

Vents Citoyens a tenu un stand lors de « Planète en fête » le samedi 6 et le dimanche 7 juillet à La Bazouge de Chémeré.

Cela a permis de nombreux échanges, et nous avons reçu beaucoup d'intérêts et de soutiens aux objectifs de notre association.

### Fête de la Terre

Elle se déroulera le samedi 7 et dimanche 8 septembre, comme chaque année, à Fontaine Daniel.

Vents Citoyens y tiendra un stand où vous pourrez venir nous rencontrer et débattre.

---

## Assemblée générale

L'Assemblée Générale a eu lieu le jeudi 13 décembre 2018.



Composition du bureau à l'issue de cette AG :

Co-présidents :

Jean-Luc FRETIGNE, Philippe GUESDON, Gérard QUINTON et Hervé JUDON

Secrétaire :

Maurice BOUTTIER

Trésorière :

Marie FIGUREAU